Problèmes de mycologie : 8. les psalliotes (2e partie)

Autor(en): **Baumgartner, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **62 (1984)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-936130

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Problèmes de Mycologie
8. Les Psalliotes (2e partie)

En guise de résumé de la première partie (cf. BSM 84/4) et en manière de transition aux considérations qui vont suivre, je répète ici une phrase déjà citée:
«Il est relativement facile de grouper les espèces de ce genre en un certain nombre de sections et de sous-sections, au sein desquelles la distinction des espèces est souvent laborieuse et presque toujours discutable.» (Hei)
De toute évidence par exemple, l'existence des espèces *Agaricus variegans* Moell. et *A. brunneolus* (Lge) Pilat, est discutable: considérées encore comme espèces distinctes dans la 4e édition du Moser, elles ne sont plus considérées que comme des synonymes de *A. impudicus* (Rea) M. Lge dans la 5e édition. Il semble du reste, à ce sujet, qu'il subsiste encore une question d'odeur: selon la plupart des auteurs (p. ex. Mos., Hei, E) l'espèce dégage une odeur désagréable (un peu comme *Lepiota cristata),* mais selon une autre source (Kr) ce fait n'a pas été constaté par les auteurs originels (Rea et M. Lange).
Il est évidemment réjouissant qu'à l'occasion des mycologues groupent ainsi sous une seule dénomination des espèces très ressemblantes. Mais de toute façon il n'est pas possible d'éviter certaines réflexions dans ce contexte. En effet, pour les trois espèces sus-mentionnées, on a énoncé des caractères distinctifs plus ou moins évidents, en particulier et partiellement des tailles différentes pour les spores (!). Malgré soi surgit alors la question de savoir combien d'autres «doublets» sont en fait de vrais synonymes et celà même si, selon la littérature, telle ou telle espèce est discernable de telle autre avec une relative facilité. Il vaudrait certainement la peine de prolonger une discussion au sujet de cette problématique et de ses fondements; cependant elle nous éloignerait trop du thème qui nous occupe ici. J'en tire toutefois une conclusion personnelle: Lorsque, parvenu au terme d'une détermination, j'hésite entre deux ou trois espèces, chacune correspondant plus ou moins mais pas de manière univoque, au sujet que j'étudie, je me console à la pensée que peut-être il s'agit d'un cas d'éventuelle identité encore inconnue des auteurs ou du moins non encore publiée.
Lorsqu'on trouve en forêt une Psalliote brune, à cuticule fibrilleuse-écailleuse et à chair rougissante, on est amené à penser qu'il s'agit généralement de la «Psalliote des bois», c'est à dire de *A. silvaticus* Schff. ex Secr. Mais il existe d'autres espèces, très voisines, qui ne diffèrent l'une de l'autre que par quelques détails, macroscopiquement, et encore! On peut citer par exemple *A. langei* (Moell.) Moell. dont la séparation de *A. silvaticus* ne peut se faire avec certitude (Hei) que par l'étude microscopique (spores plus grandes), d'une part; d'autre part (E), *A. langei* peut facilement être confondu avec *A. mediofuscus* (Moell.) Moell., dont les spores ont sensiblement les mêmes mesures. De plus, dans certains ouvrages, *A. langei* est synonymisé avec *A. haemorroidarius* Kalchbr. & Schulz., alors que d'autres auteurs en font une espèce ressemblante il est vrai, mais caractérisée par des spores plus petites. Enfin il semble que, mise à part l'odeur (? — voir ci-dessus), *A. impudicus* mentionné plus haut ne diffère pas non plus sensiblement d'*A. silvaticus.*
Vous êtes perplexe? Consolez-vous, car vous êtes en bonne compagnie: même un spécialiste comme Essette a été victime partiellement de cet imbroglio. Dans la partie générale de sa monographie (p. 61) il écrit:
«En tenant compte des différences de rougissement, (qui sont elles fort variables et inconstantes) de façon très empirique il faut le reconnaître, il a été choisi pour cet atlas 3 représentations typiques. Une espèce faiblement rougissante et à petites spores = *A. silvaticus;* une espèce fortement rougissante et à petites spores = *A. langei;* une espèce fortement rougissante et à grosses spores = *A. haemorroidarius.*»
Il ne fait pourtant pas de doute que dans les descriptions liées aux planches, les grosses spores sont attribuées à *A. langei* (Pl. 13) et les petites à *A. haemorroidarius* (Pl. 14)!
Ce qui me paraît le plus aléatoire dans ce groupe est l'existence de *A. haemorroidarius* dont les interprétations sont fort diverses. Le «modèle» à grosses spores est sûrement identifiable à *A. langei* et le «modèle» à petites spores pourrait fort bien se rapporter à une forme (des feuillus?) d'*A. silvaticus;* du reste, cette interprétation se retrouve aussi dans la littérature (Hei, Kr).

La situation est tout aussi complexe dans un groupe où la caractéristique commune essentielle réside en une fine odeur plus ou moins anisée et dont les espèces pourraient être par conséquent rassemblées sous la dénomination «Psalliotes anisées». On compte de 10 à 12 espèces, dans la littérature, qui sont toutes plus ou moins blanches, qui jaunissent en général et dont l'aspect général est très semblable. Les caractères séparateurs mentionnés dans les livres, au niveau macroscopique, sont souvent discordants et généralement peu décisifs; ces indications sont, de plus, fréquemment affaiblies par des adverbes tels que «souvent», «la plupart du temps» ou «plus ou moins», ce qui signifie en clair que ledit caractère peut aussi faire défaut. Même remarque pour les biotopes, qui doivent être compris comme préférentiels et non comme exclusifs.

Compte tenu de ces remarques générales et de ces restrictions, on pourrait caractériser comme suit les espèces principales de ce groupe:

- Une Psalliote anisée trouvée en forêt, de taille plutôt modeste et de stipe relativement long avec une base un peu renflée (voire bulbeuse?) serait un *A. silvicola* (Vitt.) Sacc. (= Psalliote anisée à chair mince);
- le même champignon au pied évidemment bulbeux (bulbe presque marginé, aplati en dessous, souvent en biais), surtout dans les pinèdes serait un *A. abruptibulbus* Peck (= Psalliote anisée à bulbe oblique);
- espèce ressemblant à *silvicola,* mais plus robuste et plus charnue, à base du stipe égale à un peu renflée, ce serait *A. arvensis* Schff. ex Fr. (= Psalliote anisée champêtre);
- le même, mais silvicole à stipe muni à la base d'un bulbe plus ou moins marqué, ce serait *A. macrocarpus* (Moell.) Moell. (= grande Psalliote anisée);
- ressemblant à *arvensis,* mais avec un stipe plus court, plus épais et plus ou moins ventru, carpophore à peine jaunissant, venant dans prairies et pâturages, ce serait *A. nivescens* (Moell.) Moell. (= Boule de neige).

Toutes ces espèces présentent une cuticule plus ou moins lisse, une chair blanche à faiblement jaunissante et des spores relativement petites. Dans leur voisinage gravitent encore deux espèces de couleur et d'aspect semblables, mais dont le chapeau (plus ou moins concolore) est finement méchuleux, dont la chair rougit faiblement (seulement dans le stipe, en général) et dont les spores sont plus grandes. Typiquement les deux espèces sont assez grandes, robustes et charnues; autres caractéristiques:

- chapeau longtemps d'un blanc pur, stipe plein et relativement long, silvicole: *A. excellens* (Moell.) Moell. (= Psalliote géante à pied plein);
- chapeau blanchâtre, bientôt jaunâtre à ocre, méchules plus ou moins fugaces, stipe vite fistuleux, court, croissant dans prairies et pâturages: *A. macrosporus* (J. Schff. & Moell.) Pilat (= Psalliote à grandes spores).

Si maintenant vous consultez les Planches suisses, une surprise vous attend: le texte descriptif concernant *A. macrosporus* (T. II, pl. 31) dit presque exactement le contraire concernant la longueur du stipe. A ma connaissance, il y a à celà une raison «historique»: A la première parution des Planches suisses (1947, pour le T. II), cette forme à long pied de *A. macrosporus* a réellement été trouvée dans les stations indiquées et a été fidèlement reproduite par H. Walty de Lenzburg. Mais on a ainsi fixé, malheureusement, dans un ouvrage de référence une forme qui, de toute évidence, s'écarte du type; dans les autres livres que j'ai consultés (Kr., Hei, K & R, E, Mos), *A. macrosporus* possède un pied court et massif, à l'unanimité, ce qui semble indiquer qu'il doit s'agir de la forme typique.

Une autre particularité encore dans les Planches suisses, T. II, pl. 32: *A. vaporarius* y est décrit apparemment comme une espèce observée dans des stations très localisées (Parpan, Lenzerheide): est-ce la raison pour laquelle je ne l'ai trouvée pour l'instant dans aucun autre ouvrage? La situation est nébuleuse encore à un autre point de vue: dans les anciennes éditions, le nom scientifique était *A. vaporarius* Otto, dans l'édition de 1975, on a changé celà en: *A. vaporarius* (Pers. ex Vitt.) Mos.; or dans les autres ouvrages, ce nom désigne toujours la «Psalliote des jachères» (Kompostchampignon), espèce certainement différente de celle représentée et décrite dans les Planches suisses (n.b.: dans l'édition française, 1978, des Planches suisses, la planche 32 est désignée par *A. vaporarius* Moell. et Schff.! Note du traducteur).

En ce qui concerne l'odeur dégagée par les Psalliotes anisées on pourrait encore faire remarquer qu'elle

est souvent comparée à celle des amandes ou des amandes amères. Les perceptions olfactives sont très fortement variables, on le sait, d'un individu à un autre, de sorte qu'elles peuvent conduire parfois à des identifications contradictoires. Pour moi, les amandes habituelles — douces — n'exhalent aucun parfum particulier; quant aux amandes amères par contre, elles sentent l'acide mandélique, essence qui donne au massepain son arôme caractéristique. Mais les parfums produits par la nature sont en général constitués de plusieurs composantes que l'on perçoit avec plus ou moins de netteté selon des apitudes physiologiques individuelles. A mon avis c'est dans ce sens que je pense pouvoir affirmer que, en principe et dans le cadre d'un certain champ de variations, les données des auteurs doivent probablement indiquer toujours la même odeur.

Dans ce contexte, un conseil concernant la comestibilité des Psalliotes: Si vous ne vous sentez pas absolument confiant en vos propres connaissances, limitez-vous aux espèces anisées; toutes celles-là sont comestibles et elles comptent du reste la majorité des espèces particulièrement savoureuses.

A la fin de mon article sur la Synonymie (BSM 83/5—6), je me posais des questions au sujet de *A. campester* v. *umbrinus* décrit dans les Planches suisses (T. II, pl. 35). Ce qui me gênait, c'était sa dénomination de «champignon de couche»; il est vrai qu'autrefois on admettait que la souche initiale de la Psalliote cultivée avait été *A. campester* L. ex Fr., mais en fait cette souche doit être l'espèce bisporique *A. bisporus (Lge) Imbach.*

Entre temps j'ai retrouvé cette variété umbrinus *mentionnée dans deux livres (K & R, E), où elle est synonymisée avec* A. subfloccosus *(Lge) Pilat; cependant la concordance avec la planche critique 35 laisse planer un doute. La nouvelle édition 1975 des Planches suisses — et aussi l'édition 1978 en langue française — nous offre une autre «solution»: planche et description sont ici rebaptisées* A. hortensis (Cke) Pilat. Pourtant, selon la plupart des auteurs, celui-ci devrait avoir un chapeau blanc, au moins dans le jeune âge, ce qui n'est pas le cas dans les Planches suisses, où il est brun, de sorte qu'il doit plutôt s'agir de *A. bisporus.* La photographie de Cetto (N°881) est aussi à mon avis celle de *A. bisporus* et de plus le texte descriptif y est de toute façon contradictoire.

Du reste, *A. hortensis* est une espèce interprétée de façons fort différentes; tantôt elle est considérée comme une bonne espèce, tantôt comme une variété, une race autrement colorée, voire un synonyme de *A. bisporus.* Vraisemblablement, *A. hortensis* (blanc) n'est qu'une forme cultivée de *A. bisporus* (brun) et ce dernier est la véritable espèce naturelle. Après bientôt 200 ans de culture de l'espèce bisporique du Champignon de couche, les frontières entre «espèce» et «race» doivent s'être bien estompées, surtout que des formes cultivées doivent vraisemblablement se retrouver parfois dans la nature à partir de champs cultivés, ce qu'on est en droit de penser.

Une autre alternative possible serait que les processus qui conduisent à des races précises de champignons de couche pourraient se produire plus ou moins par hasard dans la nature aussi. C'est peut-être ainsi qu'apparaissent ces «formes intermédiaires» qui rendent difficiles pour les mycologues la séparation des espèces et qui sont pour nous des énigmes dans nos déterminations.

Quoi qu'il en soit, on a parfois le sentiment avec les Psalliotes que ce genre est constitué avant tout de formes intermédiaires. Entre autres raisons de cette situation inconfortable, il y a le fait que les caractères distinctifs, déjà si minces en soi, sont encore diminués par des facteurs extérieurs (habitat, climat, âge des carpophores). En outre, chez certaines espèces de Psalliotes, on a le même problème qu'avec des jumeaux: si on les voit côte à côte, on sait plus ou moins les différencier; si on les rencontre séparément, on n'est alors plus du tout certain de savoir lequel des deux on a vu en réalité.

H. Baumgartner, Wettsteinallee 147, 4058 Basel

Trad.: F. Brunelli)